

COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le 22 janvier 2021

Au cours des derniers jours, une forte accélération de la circulation du virus de la COVID19 a été constatée sur l'agglomération Dieppe-Maritime avec :

- Un taux d'incidence élevé :
 - sur le département : 231 cas / 100 000 habitants
 - sur l'agglomération Dieppe-Maritime : 364 cas / 100 000 habitants
 - avec un taux d'incidence chez les + de 65 ans de 310 cas / 100 000
- Un taux de positivité de 7,5 % pour le département de la Seine-Maritime et de 9,4% pour l'agglomération de Dieppe Maritime
- Une augmentation du nombre de passages aux Urgences pour COVID

Au regard de ces indicateurs, le territoire de Dieppe ainsi que les secteurs frontaliers avec la Somme font l'objet d'une surveillance renforcée de la part de l'ARS Normandie et plusieurs mesures sont déployées pour lutter contre l'accélération de la circulation du virus.

Plusieurs opérations de dépistages

En coordination avec les élus locaux et les acteurs de santé du territoire, des opérations de dépistage de la population sont déployées :

- **Sur la ville de Dieppe :**
 - Point de dépistage situé 111 rue d'Ecosse, face au laboratoire d'analyse, depuis le 20 janvier, jusqu'au 3 février inclus
Ouvert du lundi au vendredi, de 10h30 à 13h puis de 14h30 à 17h30 – sur RDV
 - Trois pharmacies proposent des plages dédiées de dépistage par tests antigéniques :
 - La pharmacie du Belvédère au Centre commercial du Belvédère. Sans RDV, du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 15h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.
 - La pharmacie Holley, 30 grande rue. Sur RDV, les lundis et mardis de 17h à 19h. Les mercredis de 18h à 19h. Les jeudis de 16h30 à 18h30 et les vendredis de 17h30 à 18h30.
 - La pharmacie Legagneur Moriaux, 42 rue Aristide Briand. A partir du 25 janvier, sans RDV du mardi au vendredi de 9h30 à 11h30 puis de 15h30 à 18h.
- **Sur la commune de Grandes-Ventes :**
 - Un point de dépistage situé à la salle des fêtes Paul Godefroy sera mis en place du 28 au 30 janvier. Accueil sans RDV et sans ordonnance le jeudi 28 et vendredi 29 de 9h à 17h30 et le samedi 30 de 8h-12h.
- **En plus des dépistages régulièrement organisés dans les EHPAD, deux opérations de dépistage sont prévues dans les établissements de l'APEI de Dieppe :** le mardi 26 et le jeudi 28 janvier, à l'IME Château Blanc et au Foyer de vie Quai de l'Yser.
- **Une opération de dépistage a également été menée le vendredi 22 janvier par l'Académie de Normandie dans le lycée Angot de Dieppe à destination des élèves et du personnel.**

Pour casser les chaînes de transmission, chacun est invité à se faire tester pour connaître sa situation individuelle, à participer à l'identification de ses contacts à risque de transmission du virus en cas de résultat positif et à s'isoler sur recommandation des autorités sanitaires. Toute démarche individuelle de dépistage contribue ainsi à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus sur ce territoire.

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ars-normandie-juridique@ars.sante.fr

L'ARS rappelle par ailleurs que cette situation **doit inciter chacun à respecter avec la plus grande rigueur les gestes barrières et protéger ainsi leurs proches plus âgés.**

La mobilisation des acteurs du système de santé

L'ARS est en lien avec les professionnels de santé (via leurs représentants), les hôpitaux, les établissements médico-sociaux (dont les EHPAD) et les laboratoires de biologie médicale afin de les sensibiliser à cette accélération de la circulation du virus sur le territoire : il s'agit notamment pour tous ces acteurs d'intensifier les rappels des gestes barrières et d'anticiper une possible augmentation d'activité en termes de dépistages, de passages aux urgences, ou d'hospitalisations de patients symptomatiques COVID19.

L'ARS intervient par ailleurs en soutien du Centre Hospitalier de Dieppe, qui connaît plusieurs situations de clusters parmi le personnel et les patients. Elle a ainsi organisé du renfort en personnel en sollicitant les centres hospitaliers de la région, la plateforme national de renfort RH, les infirmiers libéraux et les étudiants en santé. Une quinzaine de professionnels (infirmiers et aides-soignants) est ainsi mobilisée pour venir en appui des équipes.

Recherche du nouveau variant anglais

Au regard de l'accélération soudaine de la circulation virale sur le territoire, l'ARS a demandé aux laboratoires d'analyses médicales et aux professionnels de santé réalisant le dépistage de questionner systématiquement toute personne venant se faire tester sur un potentiel séjour à l'étranger dans les 14 jours précédant la date des symptômes ou du prélèvement ou sur un potentiel contact à risque avec une personne ayant séjourné à l'étranger dans les 14 derniers jours. En cas de suspicion, une recherche par séquençage du variant est demandée par l'ARS. Des prélèvements sont à ce jour en cours de séquençage au CHU de Rouen (6 se sont déjà révélés négatifs au variant).